



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel
pour publication immédiate

N° 93/16

Le 5 juillet 1993

Délimitation maritime et questions territoriales
entre le Qatar et Bahreïn (Qatar c. Bahreïn)

Ouverture des audiences le 28 février 1994

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le lundi 28 février 1994 à 10 heures, dans la Grande salle de Justice du Palais de la Paix à La Haye, s'ouvriront les audiences publiques en l'affaire précitée.

La procédure orale, de même que les pièces de procédure écrite déposées par le Qatar et Bahreïn, sera limitée aux questions de compétence et de recevabilité.

NOTE POUR LA PRESSE

1. L'audience publique se tiendra dans la Grande salle de Justice du Palais de la Paix. MM. les représentants de la presse pourront y assister en présentant la carte d'admission qui leur est remise sur demande. Des tables seront mises à leur disposition dans la partie de la salle située à l'extrême gauche par rapport à la porte d'entrée.

2. Des photographies pourront être prises avant l'ouverture de l'audience, pendant quelques minutes au début de celle-ci et quelques minutes vers la fin. Pour les prises de vues destinées au cinématographe ou à la télévision, une autorisation spéciale sera nécessaire.

3. Dans la salle de la presse (salle 5), située au rez-de-chaussée du Palais de la Paix, un haut-parleur retransmettra la lecture de la décision de la Cour.

4. MM. les représentants de la presse pourront utiliser, pour téléphoner, les appareils publics du bureau de poste situé au sous-sol du Palais.

5. M. A. Th. Witteveen, Secrétaire de la Cour (tél. : 233), ou en son absence Mme N. C. El-Erian, fonctionnaire de l'information (tél. : 234), se tient à la disposition de MM. les représentants de la presse pour tous renseignements que ceux-ci désireraient lui demander.